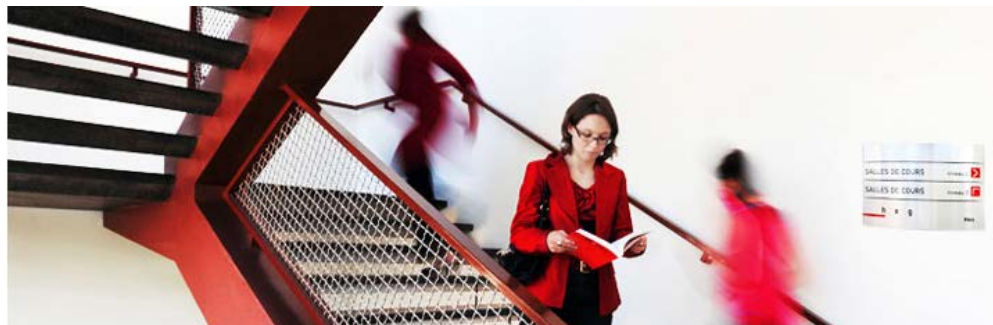


FORMATION CONTINUE

Perfectionnement aux Métiers du Secrétariat (PEMS)



Lieu de la formation

- Haute école de gestion de Genève, HEG-Genève
- Service de formation de l'État de Genève, SFE

Public cible

- Assistant-e / secrétaire de direction en provenance de l'administration publique et d'entreprises privées

Prérequis

- CFC d'employé-e de commerce, ou diplôme d'études commerciales ou titre équivalent + 5 années de pratique professionnelle
- Admission sur dossier

Durée & horaires

- 11 à 15 journées de formation réparties entre mars et octobre
- Facultatif : journées de formation supplémentaires possibles, voir offre du Service de formation de l'État de Genève : <http://ge.ch/etat-employeur/formation>

Délai d'inscription

- 15 janvier 2021

Démarrage

- jeudi 4 février 2021

Intervenants

- Professeur-e-s, chargé-e-s de cours et d'enseignement de la HEG-Genève
- Intervenants du SFE
- Intervenants professionnels

Programme : 3 pôles de compétences ; modules

Rôle et organisation

- Connaître son rôle
- Connaître son organisation et ses fonctionnements
- Collaborer efficacement
- Organiser, planifier : gestion des priorités, gestion du temps
- Organiser une réunion
- Organiser un événement

Information

- Collecter l'information
- Réceptionner l'information
- Mettre en forme l'information : rédaction de PV, rapports, dossiers
- Transmettre l'information sous forme de synthèse
- Savoir présenter oralement

Communication

- Accueillir
- Communiquer face à face
- Argumenter, convaincre
- S'affirmer
- Savoir négocier et gérer les conflits
- En option : gérer une équipe

Pédagogie

- Mises en situation
- Exercices pratiques individuels et en groupe
- Témoignages de personnes du terrain

Coordination du programme

- **Gaëtan Derache**
Chargé d'enseignement HEG-Genève
gaetan.derache@hesge.ch

Inscriptions et renseignements

- **Secrétariat Formation continue**
HEG-Genève
Tél. : 022 388 18 83
fc.heg@hesge.ch

Bulletin d'inscription (lien)

Prix

- CHF 4'500.- + CHF 200.- de finance d'inscription

Calendrier

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : 31 janvier de chaque année *

* Dès cette date, les candidatures seront traitées dans la limite des places disponibles